

4^e session du Conseil des droits de l'homme
Evènement spécial sur la Violence contre les enfants

Appel pour un engagement ferme de la part des Etats dans le suivi de l'étude des Nations Unies sur la Violence contre les enfants

*Déclaration conjointe par l'Organisation Mondiale Contre la Torture(OMCT), la Fédération Internationale Terres des hommes, Plan International, World Vision International (WVI), Save the Children Alliance, SOS-Kinderdorf International, Mouvement Mondial des Mères, Alliance Internationale des Femmes, Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE), **Défense des enfants International (DEI)**, Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux, Child Rights Information Network (CRIN), Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children¹*

Merci M. le Président,

Nous souhaiterions remercier Son Excellence l'Ambassadeur De Alba pour avoir plaidé en faveur de cet évènement spécial sur la violence contre les enfants. Nous remercions également le Prof. Pinheiro, son équipe, ainsi que les agences de l'ONU impliquées, pour leur travail.

Suite au rapport final de l'expert indépendant pour l'Etude sur la violence contre les enfants et sa présentation à l'Assemblée Générale des Nations Unies (AG) en octobre 2006, les membres de l'AG se sont mis d'accord sur l'importance d'une large diffusion et du suivi de l'étude.²

Nous estimons regrettable que l'AG ne soit pas parvenue à trouver un accord sur des recommandations plus fermes qui mettent clairement l'accent sur le rôle de l'Etat pour agir ; d'autant plus regrettable que le rapport final et les recommandations du Prof. Pinheiro mentionnent expressément que « la première responsabilité pour appliquer les recommandations pèse sur l'Etat » au niveau national, régional et international.³ Naturellement, la participation d'autres acteurs comme les agences de l'ONU et la société civile est grandement requise.

Par ailleurs, l'étendue de l'impact et les effets dévastateurs de la violence contre les enfants tels que révélés dans le rapport du Prof. Pinheiro requièrent un engagement au plus haut niveau et une action réelle pour aborder dans son ensemble et en détails tous les aspects de la violence contre les enfants dans toutes les situations. Nous croyons qu'un engagement pour établir un mécanisme de haut niveau au sein du système des Nations Unies qui effectuerait le suivi de l'étude et assurerait sa mise en œuvre, devrait au moins refléter l'engagement pris dans le cadre de la violence faite aux enfants impliqués dans les conflits armés. Par conséquent, nous réitérons la nécessité de nommer un Représentant spécial du Secrétaire général sur la Violence contre les enfants et nous appelons les membres du Conseil des droits de l'homme, qui sont également membres de l'AG, à plaider en faveur d'un tel mécanisme.

Nous regrettons que l'évènement spécial de ce jour sur la violence contre les enfants ne puisse pas déboucher sur une résolution ou autre recommandation ou décision par le Conseil des droits de l'homme. Cependant, nous pensons que cet évènement devrait être une opportunité pour les membres du Conseil d'exprimer clairement leur engagement ferme pour le suivi de l'étude. Par engagement, nous voulons dire que **les membres du Conseil devraient confirmer les décisions et actions concrètes qu'ils soutiendront et prendront dans un futur proche afin d'en finir avec la violence contre les enfants.**

¹ All these NGOs have either general or special ECOSOC consultative status, except Child Rights Information Network (CRIN) and Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children

² Résolution sur les droits de l'enfant adoptée par l'AG lors de sa 61^e session, A/RES/61/146, § 13, 53 c).

³ Rapport de l'expert indépendant pour l'étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants, A/61/299, § 96, 115-123. Traduction non officielle.

Questions :

1) *Aux membres du Conseil des droits de l'homme :*

- Qu'avez-vous concrètement prévu de faire dans le cadre du suivi de l'étude pour mettre en œuvre les recommandations faites par le Prof. Pinheiro ?
- Soutenez-vous l'établissement d'un Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence contre les enfants ? Soutiendrez-vous l'établissement d'un tel mécanisme lors de la prochaine session de l'AG ?

2) *Au Prof. Pinheiro et aux agences de l'ONU :*

- Comment allez-vous encourager les Etats à accepter l'établissement d'un représentant spécial sur la violence contre les enfants ?

Merci M. le Président.